



Georges GILKINET

Député

N. Réf. : GG/ma/17/114.qo

Namur, le 23 août 2017

**Question orale de Georges Gilkinet, député, à Monsieur Jambon,
Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé de la Régie des bâtiments**

Concernant de nouveaux incidents intervenu à la Centrale de Chooz : information
de la Belgique et mesures de sécurité

Ce mercredi 23 août, EDF a annoncé via un communiqué que le réacteur 1 de la Centrale de Chooz (qui est littéralement enclavée en territoire belge) avait été mis à l'arrêt « suite à la fermeture intempestive d'une vanne vapeur ». Il y a moins d'une semaine, le même réacteur avait déjà été mis à l'arrêt pendant 48 heures, soit une durée relativement conséquente. Il s'agissait, semble-t-il, de réaliser une intervention dans la salle des machines. La proximité de ces deux arrêts interpelle.

EDF a choisi de ne pas communiquer sur l'origine des problèmes rencontrés et les causes de l'arrêt du réacteur. Cela ne peut que susciter interrogation et inquiétude des citoyens, notamment belges, qui habitent à proximité directe de la centrale.

L'exploitant se limitant à une communication très laconique, je me tourne vers vous afin d'obtenir des informations par rapport à ces incidents et vous encourage à demander toute la lumière par rapport à ceux-ci

Monsieur le Ministre, pouvez-vous m'indiquer :

- Si vous avez été informé par les autorités françaises de l'incident du 23 août ? Quelle en est la nature ?
- Si vous avez été informé par les autorités françaises de l'incident du 19 août ? Pour quelle raison le réacteur a-t-il été fermé du 17 au 19 août ? Cet arrêt était-il programmé ?
- Si vous n'avez pas été informé, comptez-vous interpellier directement votre homologue français à ce sujet ?
- Si, compte-tenu des informations dont vous disposez par rapport à ces incidents, vous comptez demander un renforcement de la surveillance de la Centrale de Chooz ?
- À quelle date la Commission locale d'information de Chooz s'est-elle réunie pour la dernière fois ? Quel était le représentant de l'État belge à cette réunion ? Au vu des incidents évoqués ci-dessus, comptez-vous entamer des démarches vis-à-vis de la France et réclamer une nouvelle réunion de la CLI ?

Je vous remercie par avance pour les réponses que vous donnerez à ces questions.

Georges GILKINET